

LE V R A Y
T H E A T R E
D' H O N N E V R
E T D E C H E V A L E R I E,
O V L E M I R O I R H E R O I Q U E
D E L A N O B L E S S E.

C O N T E N A N T

LES COMBATS OV IEVX SACREZ DES GRECS
& des Romains, les Triomphes, les Tournois, les Ioustes, les Pas,
les Emprises ou Entreprises, les Armes, les Combats à la Barriere,
les Carrosels, les Courses de Bague & de la Quintaine, les Machines,
les Chariots de Triomphe, les Cartels, les Deuises, les Prix, les Vœux,
les Sermens, les Ceremonies, les Statuts, les Ordres, & autres magni-
ficences & exercices des Anciens Nobles durant la Paix.

A V E C L E F O R M V I A I R E D' V N T O V R N O Y T E L
qu'on le pourroit faire à present avec les armes dont les
Gentils-hommes se seruent à la Guerre.

L E T O V T E N R I C H T D E F I G V R E S E N T A I L L E -
douce sur les principales matieres.

D E D I E' A M O N S E I G N E V R L E C A R D I N A L M A Z A R I N.

Par MARO DE W L S O N, *Sieur DE LA COLOMBIERE, Cheualier, Conseiller
& Maistre d'Hostel ordinaire du Roy, & Gentil-homme de
la Maison de sa Maieité.*



35 1911

A P A R I S.
Chez A V G V S T I N C O V R B E', dans la petite Salle
du Palais, à la Palme.

M. DC. XXXVIII.

A V E C P R I V I L E G E D V R O Y.

* * * * *

LE PAS DES ARMES DE SANDRICOVRT,
*près de Pontoise, décrit par le Heraut Orleans, avec le nom
 de tous ceux qui y ont combattu en diuerses manieres, à la Bar-
 riere perilleuse, au Carrefour tenebreux, au champ de l'Espine,
 & à la Forest desuoyable, avec le nom des Dames & Damos-
 selles qui y ont assisté l'an 1493.*

CHAPITRE IX.



Et sont les armes qui ont esté faites au Cha-
 steau de Sandricourt près Pontoise, le 16.
 iour de Septembre 1493. lesquelles ont
 esté par moy Orleans, Heraut de Monsei-
 gnour le Duc d'Orleans, veues avec les
 Officiers d'Armes du Roy nostre Sire, &
 redigées & mises par escrit à la verité, ainsi
 que chacun l'a peu voir selon le contenu de
 leurs articles, & accomplissement de leursdites armes. Et ce
 qui m'a plus contraint de publier & mettre leursdits faits par
 escrit, si a esté pour la grande ardeur de proüesse dequoy i ay
 veü leurs nobles cœurs si tres-pleins, que d'entreprendre & fai-
 re ce-dit combat, & toutes choses cheualeureses audit Cha-
 steau de Sandricourt, pour tousiours donner courage à tous no-
 bles hommes de vouloir s'exercer & faire faits d'armes, pour
 fouïr & escheuer le nom d'estre appellé oysif, & me semble
 que le plus grand mal-heur qui puisse venir en vn Royaume
 tres-Chrestien, là où tant & si grande abondance de toute Che-
 ualerie, & fleur de Noblesse y a, & tant de ieunes Gentils-
 hommes pleins de toutes hardiesses & bonnes volontez, entre
 lesquels s'en sont trouuez dix, qui pour l'amour des Dames ont
 montré le chemin que doiuent tenir tous nobles hommes, &

par la grande hauteſſe, ont fait & accompli de point en point, les armes qui cy-dedans ſont declarées.

S'enſuiuent les Articles dudit combat de Sandricourt.

QU'YRCE que tout vray cœur qui tend à bonne-renom-
mée, doit querir & parfaire la volonté des Dames, comme de ce dont toute perfection de valoir fort & procede; Est-il ainſi que au Chateau de Sandricourt près Pontoife en a tant de parfaites, que le nombre des meilleures & plus belles y font leur demeure; & comme celles qui ne quierent que entretenir & exaulcer les nobles hommes remplis de vertu, ainſi que nourrices de toute Cheualerie, ont mis au monde dix ieunes Eſcuyers ou Cheualiers, qui dès leur enfance ont eu la garde, & exploité leur temps, ainſi que jadis faiſoient en ce lieu meſmes les Cheualiers errans auant eux, deſquels ont toujours gardé & entretenu la couſtume, qui eſt que nul ne paſſe aux deſtroits de ladite place, ſans faire armes ou eſſay auſdits Cheualiers ou Eſcuyers, ne ne peuvent nuls entrer dedans ledit Chateau, que à grand travail de puissance d'armes, ainſi que la haute beauté & bonté d'elles le requiert, comme la plus ſouueraine ioye que au monde on ſçauroit veoir & requerir; deſquelles ont leſdits dix Cheualiers ou Eſcuyers la garde, qui à leur requeſte pour exploiter leur nourriture & exaucer leur excellence, ſont delibérées à l'ayde de Dieu & d'elles, faire & accomplir les articles qui ſ'enſuiuent de point en point.

ET PREMIEREMENT.

Leſdits Cheualiers ou Eſcuyers qui ſont dedans ledit Chateau de Sandricourt, ſont deliberez tous dix enſemble de ſe trouuer ainſi qu'ils ont accouſtumé à la *Barriere Perilleuſe* de ladite place, où nul n'approche ſans dangier, & ſe y trouueront le 15. iour de Septembre à pié, armez comme il appartient, ou ainſi que chacun voudra, l'eſpée ceinte trançante ſans eſtoc, la lance au poing à fer moulu, pour deffendre ladite perilleuſe Barriere contre les premiers dix qui ſe y voudront preſenter; & ſeront tenus leſdits deffendeurs de fournir lances & eſpées, telles qu'il eſt dit cy-deſſus, & ſe combattront leſdits Gentils-hommes d'v-

ne part & d'autre à ladite barriere, tant & si longuement que les Dames & Iuges les feront départir.

Et apres le iour ensuiuant, lesdits dix deffendeurs tous prests dedans le Chasteau, montez & armez tous ensemble, qui au son du cor sortiront dudit Chasteau, la lance sur la cuisse à fer moulu, l'espée tranchante sans estoc au costé, contre lesdits dix premiers qui se viendront presenter pour entretenir la coustume dudit Chasteau, les vns contre les autres à qui mieux mieux, au Carrefour tenebreux, tant & si longuement que par les Iuges & Dames seront départis ou faits départir; & qui tuera le cheual de son compagnon de coups de lance sera mis hors du champ par les Heraults; & pour le iour n'osera plus combatre, soit d'une part ou d'autre, si ce n'est par le congié ou commandement des Dames; & si durant le combat y a nul des combatans qui perde son espée, il sera tenu incontinent par vn Heraule faire bailler vne verge d'or à celuy qui la luy aura fait perdre pour presenter à sa Dame, vallant cent escus ou au dessus.

Item, les deux iours apres ensuiuans, lesdits dix deffendeurs seront tous prests à sortir de ladite place, au son du cor, pour se trouuer au champ de l'Espine; pour combatre vn à vn, contre tous ceux qui ces deux iours pourront venir; c'est à sçauoir vne course de lance à fer moulu, & treize coups d'espée tranchante sans estoc, & est ledit cheual deffendu comme dessus est dit au second article.

Et s'il aduenoit durant le combat desdits Gentils-hommes, que l'un fust desarmé en façon qu'il ne peust paracheuer ses coups, ou qu'il perdist son espée, sera tenu, soit d'un costé ou d'autre, de faire bailler par vn Herault auant que pouuoir acheuer ses coups, ou estre armé, vn present de mille escus ou au dessus à celuy par qui il perdra son espée, ou sera desarmé.

Item, à tous ceux qui viendront depuis le commencement des armes iusques à la fin, leur sera présenté le choix des lances & espées, dequoy chacun combatra.

Item, quand les Escus aux armes desdits dix Gentils-hommes du Chasteau, seront pendus à la porte de ladite place, & tous ceux qui viendront tant à pié que à cheual, seront tenus auant que combatre, faire porter aux Heraults leurs Escus & leurs armes pour les attachier deuant ladite place, & ou cas qu'ils ne fassent cela, ils ne seront point receus au combat.

Item, les quatre iours passez, lesdits dix Gentils-hommes

par commandement de leurs Maistresses , pour tousiours en-
suiure la façon de faire qu'elles ont montré & conduit , lesdits
dix Gentils-hommes en la Forest desuoyable , où ont prins à
cueillir & chercher leurs aduantes , erreront parmy ladite Fo-
rest , montez & armez l'espée au costé , tranchante sans estoc,
la lance au poing à fer moulu , & tous Cheualiers ou Escuyers
qui voudront chercher aduantes parmy ladite Forest , seront
tenus de venir prendre lances & espées au Pin vert deuant ledit
Chasteau de Sandricourt , lesquelles leur seront deliurées de
telle façon que dessus est dit , & se fera ladite erre pour le iour
seulement ; & seront tenus lesdits dix Gentils-hommes le len-
demain se trouuer au disner audit Chasteau de Sandricourt , pour
rapporter en leur foy & honneur deuant les Dames & Iuges, la
verité de ce qu'ils auront trouué durant leur queste , & le sur-
plus remettent au bon vouloir & connoissance des Dames à qui
tout honneur appartient.

Et pour faire & accomplir ledit combat comme dessus est dit,
lesdits dix Gentils-hommes ont esté au Bois malesherbes de-
uers le Roy , comme ceux qui ne vouloient entreprendre ne
faire chose qui ne soit agreable audit Seigneur, comme ils y sont
tenus , ne ne doit-on faire autrement sans auoir congié de luy.
Iceux dix Gentils-hommes luy ont supplié & requis, pour exer-
cer leurs armes & exaulcer tousiours tous Cheualiers , Escuyers,
Capitaines & Chefs de guerre en fait d'armes, de faire ledit com-
bat, ainsi comme dessus est dit.

Après laquelle supplication faite au Roy nostre Sire , par
meure deliberation de son Conseil , ledit Seigneur leur a don-
né congié, de faire ledit combat en la forme & maniere com-
me iceux dix Gentil-hommes auoient intention de le faire, ain-
si comme dessus est dit.

Et outre ce , le Roy leur a donné congié de faire publier le-
dit combat par toutes villes , citez & places de son Royaume,
où il leur plairoit de ce faire.

Parquoy iceux dix Gentils-hommes vindrent à Paris , qui
est la ville capitale du Royaume de France , & le 24. iour du
mois d'Aouust 1493. fut publié à son de trompe ledit combat
par tous les carrefours de ladite ville ; En faisans à sçauoir de
par le Roy nostre Sire, que tous Cheualiers , Escuyers, Gentils-
hommes , Capitaines , Chefs de guerre qui voudroient aller
audit combat au Chasteau de Sandricourt , où lesdits dix Gen-

tils-hommes estoient pour attendre tous venans à combattre, tant à pié que à cheual es lieux & places cy-apres declarez; Et feront tous nobles hommes venans de dehors reçus honnorablement, bien festoyez & entretenus de Dames & de Damoiselles, & de toutes choses qu'ils voudront, en gardant l'honneur d'un chacun; & commencera ledit combat le 15. iour du mois de Septembre ensuyuant; afin que tous ceux qui auroient intention de se trouver audit combat eussent temps & espace de leur armer & mettre en point, ainsi que bon leur sembleroit; & aussi qu'ils enuoyassent leurs Escus armoiez de leurs armes par le Herault ou autres, pour attacher au portail dudit Chasteau de Sandricourt, comme estoient ceux desdits Gentils-hommes renans ledit Pas.

En apres a esté publié ledit combat en plusieurs villes & places, tant que au 15. iour dudit mois se sont trouvez audit Chasteau de Sandricourt; grand nombre de nobles hommes pour combattre tant à pié que à cheual, lesquels seront nommez cy-apres, & semblablement les Dames & Damoiselles tant de France, Normandie, que autres pais.

La premiere place pour combattre estoit la Barriere perilleuse qui est deuant ledit Chasteau de Sandricourt; & n'y combattoient on que à pié à grands poulx de lance & coups d'espées tranchantes sans estoë; & combattoient tant & si longuement que les Dames & Iuges qui presens estoient les eussent fait départir; & audit fait d'armes se combatront si vaillamment, comme cy-apres sera déclaré.

*canon de
saint
saint
saint*

*La Barriere
perilleuse.*

La seconde place pour combattre à cheual à la foule a esté le Carrefour tenebreux; fermé du champ de l'Espine, qui estoit tout clos de bois à grands eschaffaux, que lesdits dix Gentils-hommes auoient fait faire, & aux deux bouts dudit champ auoit force pauillons & tantes; tant pour les suruenans que pour ceux de dedans, esquelles auoit grand salles, chambres, estables pour les cheuaux, garnies de tout ce que necessaire leur estoit; Et chacun desdits dix Cheualiers auoit son pauillon & tente pour soy armer ou desarmer & monter à cheual, ainsi qu'il leur plaisoit, & force ypotras, vins & viandes donnoient à chacun qui y vouloit venir; & partoient desdits pauillons lesdits Cheualiers quand temps estoit d'aller combattre audit Carrefour tenebreux; ou es autres lieux & places qui estoient ordonnées pour ce faire.

Le Carrefour tenebreux.

Item, auoit audit champ de l'Espine deux grands eschaffaux; enuiron au milieu dudit champ; c'est à sçauoir l'vn d'vn costé, & l'autre de l'autre, vis à vis, où les Iuges estoient en l'vn, accompagnés de plusieurs grands & notables Seigneurs qui regardoient les combatans, pour iuger & dire hola, quand bon leur sembleroit, & à l'autre eschaffaut estoient les Dames & Damoiselles, accompagnées de Gentils-hommes en grand nombre, qui seulement regardoient lesdits combatans, & audit champ se rencontrerent merueilleusement à la foule; comme il sera déclaré au iour que fut ladite entreprise.

Le champ de l'Espine.

La tierce place a esté le champ de l'Espine, pour combatre seul à seul à cheual, là où combatirent lesdits dix Cheualiers à tous venans, depuis le matin iusques au soir, & pour ledit iour firent des grands armes, & endurèrent de tres-merueilleux faits; ainsi que plus à plein sera déclaré cy-apres.

La Forest desuoyable.

Et pour la dernière place c'estoit la Forest desuoyable, là se trouuerent tous, tant ceux de dedans qui y tenoient le combat à tous venans de dehors, ainsi que Cheualiers errans querans leurs aduantes, comme faisoient jadis les Seigneurs de la Table Ronde. Et premièrement, venoient au Pin vert pour prendre lances & espées toutes d'vne mesure, & puis s'en alloient en ladite forest pour combatre à pié & à cheual à qui mieux mieux; car il n'y auoit point de Iuges ne de gens qui se messassent guerres de les départir.

Audit combat auoit vn Gentil-homme nommé Robinet de Framazelles, qui est Lieutenant des cent lances de Monseigneur le Duc d'Orleans, lequel a bien & honnestement seruy lesdits dix Gentils-hommes, & y eut des grands peines & trauaux, tant pour ceux de dedans, que pour ceux de dehors.

Et par luy ont esté presentées les lances & espées de mesure avec les Officiers d'armes, desquels il estoit accompagné pour ce faire, tant à la Barriere perilleuse, au Carrefour tenebreux, que au champ de l'Espine, & en la Forest desuoyable; Et aussi Claude de Rabodanges, Seigneur de Thun & Capitaine du Port de Meulenc, s'y est porté honnestement, & a pris grand peine, tant pour ceux de dedans que pour ceux de dehors. Et de grands seruices y a faits pour ceux de dedans vn Gentil-homme nommé Bernard de Ville-neufue, Escuyer d'Escuyrie du Roy nostredit Seigneur; & entre les autres grand peine a eu à seruir le Seigneur de Mery audit combat: & semblable-

blablement y prenoit de grandes peines le ieune Camican, tant à seruir fondit frere, que lesdits Cheualiers tenans ledit Pas.

Le 12. iour de Septembre en l'an dessusdit fut présenté à Orleans le Herault, les Escus cy-apres declarez pour mettre au portail du Chasteau de Sandricourt, lesquels furent mis ledit iour par ledit Herault, & estoient souz la bande de Chastillon.

ET PREMIEREMENT.

Iaques de Coligny, Seigneur de Chastillon, & d'Andelot.

Gaspar de Coligny son frere.

Le Seigneur de Mouffeures.

Iean de Saint Amadour.

Claude de Massabeau.

Louis de Rochefort.

Iaques de Bloc.

Iaques de Chabanolles.

Iaques de Lay.

Germain de la Roque, dit le bœuf.

Et iceux ont combatu les premiers à la barriere perilleuse contre ceux de dedans, tenans le Pas contre tous, lesquels sont nommez cy-apres.

Ledit iour furent presentéz les Escus de dix Gentils-hommes à Orleans le Herault, lesquels estoient souz la bande de Valois.

ET PREMIEREMENT.

Guy du Bus.

Iaques de Sully.

Iaques de Yuerlay.

François de Theligny.

Guillaume de Saulx.

Monseigneur du Val.

Andry de Vallois.

Thomas de May.

Champoulet.

Sallepouc.

154 Le vray Theatre d'Honneur

Et iceux ont combatu les seconds à la Barriere perilleuse contre ceux de dedans tenans le Pas contre tous.

Et le iour dessusdit arriua vn Herault du Roy nostre Sire, nommé Thouraine, lequel presenta dix Escus armoyez, de dix Gentils-hommes, lesquels ils furent presenter à Orleans le Herault, pource qu'il estoit commis à ce faire, pour mettre au portail du Chasteau de Sandricourt, pour accomplir à leur pouuoir le combat dessusdit, lesquels dits Escus furent mis audit portail par ledit Herault, lesquels estoient souz la bande de Monseigneur de Beaumont.

ET PREMIEREMENT.

Antoine Martel, Seigneur de Beaumont.

Louis de Bigarz, Seigneur de la Londe.

Iean de Felchal, Seigneur du Grippon, dit Mabone.

Iean de Rouuille.

Monseigneur de Bouuetot.

Iean Picart, Seigneur de Radeual.

René Parent, Vicomte de Roüen.

Iean de Maneuille, Seigneur dudit lieu.

Christofle d'Ymeruille.

Le Bastard de Giresme.

Et iceux ont combatu le tiers iour à la Barriere perilleuse contre ceux de dedans, tenans le Pas.

Ledit iour Charles de Campanes fit presenter son Escu à Orleans le Herault, & les autres qui s'ensuiuent.

François de Sassenage.

Adrian de Ienlis, Seigneur d'Abecourt.

Iaques de Marcillac.

Mery de Thibouillier; dit Montault.

Iean de Vignolles.

Claude, bastard de Lentillac.

Gilles de Compincourt.

Guillaume de Mery, Marechal des logis de Monseigneur d'Orleans.

Et iceux n'ont point combatu à la Barriere perilleuse, ny

au Carrefour tenebreux : mais ont combatu au champ de l'Espine, & en la Forest desuoyable, comme cy-apres sera déclaré.

Le Lundy seiziesme iour dudit mois, furent reçeus deux Escus; où il n'y a point de nom; car ils n'en voulurent rien dire.

Et ce-dit iour 16. de Septembre, fut commencé la premiere entreprise à combatre à la Barriere perilleuse à l'heure de dix heures au matin, & sortirent du Chasteau de Sandricourt pour venir à ladite Barriere perilleuse lesdits dix Cheualiers tenants, contre tous ceux cy-apres declarez, armez, la lance au poing, l'espée au costé, tous ensemble en rang, accompagnez de grande quantité de Dames, trompettes, tambours de Suisses qui incessamment ne cessoient de sonner iusques à ce qu'ils fussent à ladite Barriere pour combatre, là où ils reçeurent à grands poulx de lances, & coups d'espées le Seigneur de Chastillon conducteur de sa bande, & se combatirent tant & si longuement que les Dames & Iuges dirent hola; & à grand peine les peurent-ils faire départir; & s'y employerent plusieurs Gentil-hommes, lesquels y firent moult grandement leur deuoir, qui estoient commis à ce faire, tellement que la chose fut départie, & n'y eut ne d'un costé ne d'autre nul blessé; & là, Jaques de Toueuille osta l'espée à vn de ceux de dehors.

Le Seigneur de Saint Vallier, de Clermont, Georges de Sully Gouverneur de Coussi estoient sans nulle faute sur ladite Barriere pour la deffendre avec leurs freres d'armes qui tres-vailamment s'y porterent; Et à les voir sembloit qu'ils ne fussent sinon que pour donner grands coups, là où ils voyoient que besoin estoit de le faire, & tant que à grand peine les pouuoit-on départir.

Ledit iour à quatre heures apres midy fut faite la seconde entreprise, de combatre à ladite perilleuse Barriere, là où se est presenté vn nommé Valois, conducteur de sa bande desusdite, contre ceux qui tenoient le Pas, lesquels combatirent tres-longuement à poulx de lances, & coups d'espées, combien que le plus de leur combat fut de poulx de lances, qu'il faisoit tres-beau voir; & de ceux de la bande dudit Valois s'y porta terriblement bien le Seigneur du Bus, & audit combat se porterent tres-honnestement les Seigneurs de Sandricourt, de Mery & de Camican, & chacun en son endroit, tant de dehors

que de dedans, que mieux on ne pourroit dire, & eux départis furent long temps sus ladite barriere, tant de dehors que dedans à deuifer & faire bonne chere ensemble.

Le Mardy dix-huictiesme iour dudit mois fut faite la tierce entreprise à dix heures au matin, à combatre à ladite perilleuse Barriere, & sortirent dudit Chasteau de Sandricourt, lesdits dix Cheualiers, accompagnez de Dames, Gentils-hommes, trompettes, tambours, comme dessus est dit, & là reçurent le Seigneur de Beaumont & sa bande des Gentils-hommes de Normandie, lesquels se porterent vaillamment tant d'un costé que d'autre; Et en combatant tomba par terre le Vicomte de Roüen, nommé René Parent, qui estoit de ceux de dehors, & se porta tres-honnestement: de ceux de dedans Jean de Hedonuille, Seigneur de Fremecourt, tant que luy & ses compagnons firent de tres-merueilleuses armes en ce-dit combat; & tant d'un costé que d'autre y firent tres-vaillamment, & à toutes peines les pouuoit-on départir.

Ce-dit iour entre quatre & cinq heures après midy fut commencée l'entreprise de combattre au Carrefour tenebreux à la foulle. Dix de dehors contre les dix tenans le Pas, là où pour ceux de dehors s'y est trouué ledit Seigneur de Chastillon avec sa bande à vn des bouts dudit champ du Carrefour tenebreux; & ceux de dedans partans de leurs tentes à l'autre bout, & à la rencontre du choc des lances & des cheuaux, furent trois desdits cheuaux portez par terre, dont l'un desdits cheuaux mourut audit champ, en la place là où il estoit tombé à ladite rencontre, & les deux autres qui estoient à ceux de dehors furent errenez; & là le Seigneur de Sandricourt rencontra Chastillon de coup de lance, laquelle fut rompuë sur ledit Chastillon, & luy & son cheual portez par terre, & de la bande dudit Chastillon ne demurerent que cinq qui eussent espées, que tous ne fussent portez par terre, ou estre desarmez de leurs espées. Et à cettedite meslée combatit merueilleusement bien le Seigneur de Mery de Camican, aussi y fit de tres-grands armes à grands coups d'espées, puis sur l'un puis sur l'autre. Le Seigneur de saint Vallier, & le Seigneur de Clermont, & semblablement les desdits de la bande dudit Seigneur de Chastillon se acquiterent terriblement bien.

Le Mercredy dix-neufiesme iour ensuiuant fut faite la seconde entreprise du Carrefour tenebreux à dix heures au matin,

pourquoy les Iuges considerans que qui les laisseroit encore combattre en foule, comme on auoit fait le soir de deuant, qu'il y auroit beaucoup de cheuaux tuez & affollez; & aussi par aduanture quelqu'un des Cheualiers, dequoy seroit tres-grand dommaige, attendu qu'il y auroit encore à combattre deux bandes en foule; ce que lesdits dix Cheualiers tenans le Pas estoient deliberez de faire, & plus s'il y en fust venu, lesdits Seigneurs Iuges par meure deliberation de conseil vindrent par deuers Valois, conducteur de la bande precedente, luy prier ^{La course} qu'il voulsist estre content que luy & ceux de sadite bande ne ^{da la lance} courussent sinon vn contre vn à course de lance, & puis apres ^{en foule e-} se combatroient en foule aux espées; parquoy ledit Valois ne ^{stoit dange-} sa bande ne s'y vouloient pas du commencement consentir, si lesdits Cheualiers tenans le Pas n'en estoient contens, lesquels dix Cheualiers n'en vouloient ouïr parler, pour prieres que leur en fissent lesdits Seigneurs Iuges: mais vouloient combattre & ledit Valois & autres bandes qui pourroient venir en foule, comme ils auoient fait ledit Seigneur de Chastillon & sa bande: mais par la priere & requeste des Dames, qui plusieurs pas firent à requérir lesdits Cheualiers tenans le Pas; comme aussi Valois & sa bande, & autres bandes qui estoient encore à combattre, furent tous lesdits Cheualiers, tant de dehors que de dedans, contens de leur octroyer cette requeste, & ne combatirent point en foule, sinon aux espées, là où ledit Valois & sa bande se porterent tres-honnestement. Et à cette-dite meslée se acquita de la bande dudit Valois merueilleusement bien le Seigneur du Bus; & là le Seigneur de Camican à la derniere course de lance qui fut faite, rompit sadite lance sur vn nommé Champoulet, & sembloit à voir ledit Seigneur de Camican & le Seigneur de Fremecourt & George de Sully Gouverneur de Coussi, que ils ne fussent deliberez de faire autre chose sinon de donner les grands coups qu'ils donnoient, & à toutes peines les pouuoit-on départir.

Cedit iour fut faite la tierce entreprise du Carrefour tenebreux à quatre heures apres midy, là où se est presenté Monseigneur de Beaumont & sa bande, des Gentils-hommes de Normandie, pour accomplir les armes en la façon & maniere qu'auoit fait Valois. Et sembloit à voir partir de leurs tentes les Cheualiers tenans le Pas, que se fussent tous Princes de grands gorgiastes, tant de drap d'or que d'orfeurerie qu'ils portoient. Et

deuant que de combattre faisoient vn tour à l'entour du champ, accompagnez des Gentils-hommes qui portoient leurs lances, & qui les seruoient, & aussi grande quantité de trompettes & tambours de Suisses. Et le premier qui marchoit deuant à faire ledit tour au long du champ, estoit le Seigneur de S. Vallier, conducteur desdits Cheualiers, lequel y faisoit tres-gorgiasement voir, & à arrenger lesdits dix Cheualiers tenans le Pas à l'vn des bouts pour venir combattre, & là coururent lesdits Cheualiers seuls à seuls, & à la premiere course le Seigneur de Camican rencontra le Baillif nommé Iean Picart Seigneur de Radeual, & n'y eust rien de rompu sinon vne lance par laques de Bloc qui estoit pour vn de ceux de dedans, à l'encontre de Iean de Rouille, lequel rompit semblablement sa lance sur ledit Bloc. Au regard du combat des espées, tant de dehors que de dedans s'y porterent tres-vaillamment: mais entre les autres à cette-dite meslée donnoient de tres-merueilleux coups, les Seigneurs de S. Vallier, de Sandricourt, & de Clermont; & pour ledit combat n'estoient pas bien venus ceux qui se trouuoient deuant eux, & bien à faire y eut à les départir.

Le Ieudy dix-neufiesme iour dudit mois, fut faite la quartre entreprise à neuf heures au matin, de combattre au champ de l'Espine seul à seul; & ne faut pas dire que si lesdits dix Cheualiers tenans le Pas, auoient iamais esté bien montez ne accoustrez de toutes richesses, que ils le furent audit iour, & grand peine & trauail d'armes reçurent audit iour: car depuis les neuf heures au matin ne bougerent dudit champ de l'Espine, à cheual, armez tous prests pour combattre les premiers qui suruenoient, iusques qu'il fust Soleil couché, & tels y en eut desdits Cheualiers qui en combattirent, & neuf & dix & plus s'il y en fust venu.

Et à ce matin-là le Seigneur de Beaumont & les Gentils-hommes de Normandie estans souz sa bande, firent vn banquet en leurs tentes au bout dudit champ de l'Espine, grand & plantureux, de toutes les viandes qu'on sçauoit souhaitter; & à cedit banquet estoient toutes les Dames tant de France, de Normandie, que d'autres pais: Aussi y auoit plusieurs Cheualiers tenans le Pas, que autres Gentils-hommes là surueuans, lesquels furent trestous tres-grandement festoyez.

Ce sont les noms de Ceux qui ont tenu le Pas contre tous venans & défrayé chacun huit iours durant, de tout ce qui leur estoit necessaire, en leur faisant tres-bonne chiere, tant à Seigneurs, Iuges, Cheualiers, Gentils-hommes, Dames, Damoiselles que autres gens, desquels il y auoit grande quantité.

E T P R E M I E R E M E N T.

JEAN de Poictiers, Seigneur de S. Vallier.
 Bernardin de Clermont, Vicomte de Talart.
 Louis de Hedouille, Seigneur de Sandricourt.
 Iean, Seigneur de Camican.
 Georges de Sully, Gouverneur de Coucy.
 Iean de Hedouille, Seigneur de Fremecourt.
 Pierre d'Orgemont, Seigneur de Mery.
 Iaqués de Tinteuille, grand Veneur de Monseigneur d'Orleans.
 Damp Iean, Chief de guerre.
 Iean de saint Soudain, Escuyer.

Er le dix-neufiesme iour dudit mois, furent les courses qui s'ensuiuent.

E T P R E M I E R E M E N T.

A la premiere course s'est presenté Iean de saint Amadoür pour vn de ceux de dedans; car quand il y en auoit quelqu'un desdits Cheualiers tenant le Pas qui estoit afoullé; ceux de la bande dudit Seigneur de Chastillon, se mettoient en leur place pour combatre contre ceux de dehors, comme fit ledit seigneur de saint Amadour qui combatit Campanes des suruenans de dehors, & n'y eut point d'atteinte de lance, mais combattirent bien à l'espée, & tres-bien s'y porta ledit Seigneur de saint Amadour.

A la seconde course se est presenté le Seigneur de Camican de dedans, contre François de Sassenage de dehors, lequel Sassenage a atteint de sa lance sus ledit Camican, sus le grand garde-bras de lance non rompuë, mais tres-bien combattirent à l'espée.

A la tierce course, se est présenté Iaques de Tinteuille de ceux de dedans, contre vn nommé Vignolles de ceux de dehors, lequel Vignolles a rompu sa lance en terre, & ont vaillamment tant d'un costé que d'autre combattu aux espées.

A la quarte course, se est présenté le Seigneur de Camican de dedans, contre Adrian de Ienlis de dehors, & a ledit Ieuly atteint ledit Camican au dessus de la tassette, & ont apres vaillamment combattu aux espées.

A la cinquiesme course, se est présenté Iaques de Tinteuille de dedans, contre Louis de Sallenoue de dehors, & n'y à point eu d'atteinte de lance, mais ont bien combattu aux espées.

A la sixiesme course, se est présenté Monseigneur de Clermont de dedans, contre Chastillon de dehors, & a rompu ledit Chastillon sa lance de droite atteinte sur le seigneur de Clermont, & apres ont tres-bien combattu aux espées.

A la septiesme course se est présenté le Seigneur de Camican de dedans, contre Guillaume le Cointe de dehors, & a rompu ledit Camican sa lance sur ledit Cointe, & apres ont bien combattu à l'espée.

A la huitiesme course, se est présenté Monseigneur de saint Vallier de dedans, contre Marcillac de dehors, & a rompu ledit Seigneur de saint Vallier sa lance de droite atteinte sus ledit Marcillac, & veù le grand coup & terrible atteinte que ce fut, il n'eust peu estre si n'eust esté l'arrest de la lance dudit Seigneur de saint Vallier qui rompit, qu'il n'eust porté par terre ledit Marcillac, toutesfois tres-vaillamment ils combattirent à l'espée.

A la neufiesme course, & tout ensuiuant, se est derechief présenté ledit Seigneur de saint Vallier de dedans contre Guillaume de Mery Marechal des logis de Monseigneur d'Orleans, lequel Mery entra au champ, & le menoit vne Bergiere par la resne de son cheual, montée sur vne haquenée tres-gorgiasement accoustrée; & a ledit Seigneur de saint Vallier atteint de droite atteinte à la visiere ledit Mery, tant qu'il luy fit ployer les reins iusques sus la crouppe de son cheual, & si n'eust esté l'arrest de la cuirasse dudit de saint Vallier qu'il rompit, & aussi l'arrest de sa lance, est à croire qu'il eust porté ledit de Mery par terre; ear de la grande secousse qu'il reçeut il en vit les estoiles, & n'en estoit pas fort contente la Bergiere dudit de Mery de voir

foe

son Maistre en telle affaire , au regard des espées ils y combattirent tres-vaillamment ; & pour ledit iour ne peût plus combattre ledit Seigneur de saint Vallier : car par faute de l'arrest de sa lance , il eut la main affollée , combien que nul semblant n'enfit au combat des espées , mais tres-bien s'y porta.

A la dixiesme course , se est presenté Monseigneur de Mery de dedans , contre François de Teligny de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combattu à l'espée.

Pour la onzieme course , se est presenté le Seigneur de Clermont de dedans , contre Guillaume de Saulx de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combattu à l'espée.

A la douzieme course , se est presenté Monseigneur de Sandricourt de dedans , contre Thomas de May de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combattu à l'espée.

Pour la treizieme course , se est presenté Damp Iean de dedans , contre le bastard de Giresme de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combattu à l'espée.

Pour la quatorzieme course , se est presenté le Seigneur de Camican de dedans , contre le Baillif Picart , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais y ont bien combattu aux espées.

Pour la quinzieme course , se est presenté George de Sully de dedans , contre Marbonne de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais en combatant de l'espée , ledit Marbonne du deuxiesme coup a perdu son espée , laquelle luy fut renduë par le commandement des Iuges & Dames , en payant la verge d'or , ce qu'il fit , & apres combattirent tres-vaillamment à l'espée.

Pour la seizieme course , se est presenté Monseigneur de Mery de dedans , contre Guillaume de Houdricourt de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y ont bien combattu à l'espée.

Pour la dix-septieme course , se est presenté le Seigneur de Clermont de dedans , contre Chabanolles de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais y ont tres-

bien combatu aux espées.

Pour la dix-huitiesme course, se est presenté Louis de Hedonuille, Seigneur de Sandricourt de dedans, contre le bastard de Lantillac de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance; & a esté ledit de Hedonuille defarmé de son espée.

Pour la dix-neufiesme course, se est presenté le Seigneur de saint Amadour, lequel estoit pour ceux de dedans, au lieu de Iean de Hedonuille, Seigneur de Fremecourt, qui estoit affoulé en la main; & pour ceux de dehors estoit Bouuetot, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu aux espées.

Pour la vingtiesme course, se est presenté le Seigneur de Camican de dedans, contre Massabeu de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-vniesme course, se est presenté le Seigneur de Mery de dedans, contre Guy du Bus de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance: mais en combattant aux espées, ledit Seigneur de Mery a defarmé du petit garde-bras ledit seigneur du Bus, & par le congé des Dames, a esté rearmé pour paracheuer ses coups, en payant la verge d'or audit de Mery, ce qu'il fit, & en combatant, ledit seigneur de Mery luy empoina le bras & son espée, & tint si rudement en piquant son cheual contre ledit Guy du Bus, tellement que le cheual dudit seigneur du Bus en tournoyant pour non abandonner son espée se laissa choir souz luy, & tomba par terre ledit seigneur du Bus, luy & son cheual.

Pour la vingt-deuxiesme course & tout ensuiuant, se est de rechief presenté ledit seigneur de Mery de dedans, contre Champoulet de dehors, & a ledit de Mery atteint de sa lance ledit Champoulet, tellement que l'estriuiere en rompit, & en combatant aux espées, ledit de Mery a porté par terre ledit Champoulet, luy & son cheual.

Pour la vingt-troisiesme course, se est presenté Hedonuille, contre le seigneur de Monseures de dehors, & n'y eut point d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-quatriesme course, se est presenté le petit Cha-

stillon de dedans , contre Rouuille de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-cinquiesme course, se est presenté Damp Iean de dedans, contre le Bœuf de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu.

Pour la vingt-sixiesme course, se est presenté Camican de dedans, contre Poupincourt de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-septiesme course, se est presenté Iaques de Tinteuille de dedans, contre Montault de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-huictiesme course, se est presenté le petit Chastillon pour ceux de dedans, contre Guillaume du Bloc, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-neufiesme course, se est presenté Damp Iean de dedans, contre Valois de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont tres-bien combatu à l'espée, & estoit ledit Valois tres-gorgias audit combat.

Le mot de Gorgias signifie galand, delibéré, & vestu richement.

Pour la trentiesme course, se est presenté Georges de Sully de dedans, contre Monseigneur de la Londe de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont bien combatu à l'espée, & a ledit George de Sully clos le Pas pour ceux de dedans.

Le lendemain partirent lesdits Gentils-hommes qui tenoient le Pas, pour aller en la Forest desuoyable en armes, comme Cheualiers errans querans leurs aduantures, & estoient lesdits Cheualiers si gorgias que c'estoit merueilles. Car tant que dura ledit combat, changerent tous les iours d'accoustremens & couuertures de bardes, & menoient avec eux les Dames & Damoiselles pour leur ayder à chercher leurs aduantures en ladite Forest. Et au départir dudit Chasteau de Sandricourt, se départirent deux à deux, les vns ça, les autres là, à trauers champs & bois, là où ils pouuoient penser qu'ils trouueroient aucunes aduantures; Et semblablement ceux de dehors se mirent en ladite queste comme eux, & là où ils se rencontroient, faisoient chacun son deuoir de s'aquiter; entre lesquels vn nommé Louis de Hedonuille seigneur de Sandricourt, rencontra le Bailly Picart, contre lequel il combatit vaillamment, & tellement qu'il

Le desarma de son espée. Aussi s'y porta tres-vaillamment le seigneur de Clermont, lequel en combatit & deux & trois en ladite Forest; & cedit iour le Seigneur de saint Vallier ne combatit point, pource qu'il estoit affoullé en la main (mais seruit ledit seigneur de Clermont tout cedit iour en ladite Forest) & bien mal luy faisoit qu'il n'y pouuoit estre comme seldits compagnons; & là eut tant d'un costé que d'autre plusieurs lances rompuës & beaux faits d'armes faits, qui tres-longs seroient à raconter qui en voudroit faire memoire, & auoient chacun seldits Cheualiers errans plusieurs Gentils-hommes avec eux, qui portoient leurs lances, & les seruoient de ce que besoin leur estoit; & tout ledit iour n'eust l'on veü à trauers champs & bois, sinon que Cheualiers combatans les vns aux autres, & en tant de lieux que possible n'estoit de pouuoir tout voir.

Aussi y auoit François de Coignac, Seigneur de Nelle, & Guillaume de Lisle, seigneur de Mariuaux, qui jadis fut Maistre d'Hostel de Monseigneur le Cardinal de Bourbon, lesquels à la requeste des dix Cheualiers tenans le Pas, auoient pris cete peine & charge d'estre leurs Maistres d'Hostels, pour commander à plusieurs autres qui estoient commis à cela faire, de seruir chacun au Chasteau de Sandricourt; Et ce-dit iour de la Forest desuoyable estoient seldits Maistres d'Hostels en la queste apres seldits Cheualiers, & auoient gens de tous costez apres eux qui portoient force ypocras blanc & claret, iuillots, & cirots violats, confitures, & autres espiceries à qui en vouloit; Et en quelque part qu'ils rencontraissent seldits Cheualiers, ou autres Gentils-hommes; leur en presentoient desquels qu'ils vouloient à leur plaisir; car grande abondance de toutes choses y auoit; & estoit vne chose tres-singuliere, & grand honneur seldits Cheualiers tenans le Pas, de faire porter si grande abondance de telles choses à trauers les champs & bois, à qui auoit volonté d'en auoir.

En la Forest se porta tres-vaillamment Jean de saint Amadour pour ceux de dedans; car cedit iour il combatit contre Jean de Rouuille de dehors, & rompit ledit saint Amadour sa lance sur ledit Rouuille, & le desarma de son espée.

Aussi se rencontrerent Iaques de Tinteuille de dedans, & le Seigneur de Bonnetot de dehors, lequel Bonnetot a at-

teint de sa lance ledit de Tinteuille, à vn des bouts de la veüe de son armet, & enfonça ledit armet iusques au front, & s'il eust couru de droit fil, n'eust peu estre qu'il n'eust affoulé ledit de Tinteuille, pourtant ledit de Tinteuille bouta incontinent la main à l'espée, & combatit tres-vaillamment.

Aussi en ladite Forest, Thomas de May Cheualier errant, enuoya vn Herault par ladite Forest, sçauoir s'il n'y auoit nul Cheualier errant cherchant nulles aduantures parmy ladite Forest qui voulsist combatre contre luy à pied, à cinq poulx de lance, & treize coups d'espée.

Parquoy vn nommé le Bœuf qui semblablement cherchoit s'il y auoit nul Cheualier qui voulsist combatre à pied, fust tres-content de luy accomplir ses armes; & se vindrent rendre en vn pré au long du bois, & là accomplirent leursdites armes, & en combatant, ledit de May a baillé audit de Bœuf trois coups de lance à iour, & a esté defarmé de son espée qui luy est tombée à terre, ledit Bœuf: mais il la recouuerte, & paracheué ses coups; & à voir lespites armes y estoient presque tous les Cheualiers, lesquels reuenoient de leur queste en ladite Forest, où tres-longuement auoient esté les vns contre les autres.

Et au départir de là, s'en vindrent lespits Cheualiers tous ensemble, lesquels faisoient tres-beau voir, & estoient accompagnés des Dames, Damoiselles & Gentils-hommes, desquels y auoit grand nombre, & vindrent descendre au Chasteau de Sandricourt, là où tres-honorablement furent reçeus par la Dame dudit lieu, mere de Louis & de Jean de Hedonville, qui estoient des Tenans dudit Pas, laquelle estoit tres-joyeuse de voir si noble & grande compagnie en sadite maison de Sandricourt.

Et là fut le banquet grand & plantureux de toutes les choses qu'on sçauoit souhaiter, & en especial des meilleurs vins du monde y auoit; & fut force pour la grande quantité des Cheualiers, Seigneurs, Gentils-hommes, Dames & Damoiselles qui y estoient, faire bouter les tables en la court dudit Chasteau, laquelle est grande & spacieuse & par assiette y eut cent & douze Gentils-hommes à vne table, sans les Dames & Damoiselles, & plusieurs y en auoient tant és salles & chambres dudit Chasteau, que tous conuenoit seruir de maintes & diuerses sortes de viandes; & en especial n'y estoit espar-

166 Le vray Theatre d'Honneur

gné l'ypocras non plus que le vin , & grande force de torches & fallots y auoit , tant en la court dudit Chasteau , que és tours , & à l'entour de ladite place , & d'une lieuë à la ronde y eust l'on peu venir aussi à clair , que si ce eust esté de iour.

Et à cedit banquet y auoit grande quantité de tambours de Suisses , & autres instrumens qui incessamment ne cessoient de sonner ; & pour ledit banquet suruint plusieurs nobles hommes , Dames & Damoiselles , tant des pais de France que de Normandie , que autres , pour voir ladite assemblée , lesquels furent trestous tres-grandement reçus & festoyez.

Après ledit banquet , monterent les Herauts en vne galerie au-dessus de ladite court , & là fut crié par Prouence Herault du Roy , que tous Cheualiers errans qui auroient esté ledit iour en la Forest desuoiable , vinsent deuant les Iuges & Dames , dire en leur foy , serment , & sur leur honneur , quelles aduantures pour ledit iour ils auoient trouué en ladite Forest en faisant leur queste , ce qu'ils firent , & commencerent les premiers lefdits dix Cheualiers , selon ce qu'ils estoient appelez à faire leur rapport deuant les Iuges & Dames , en suite dequoy se dressoient dances , moresques & farces , qui duroient tous lefdits iours iusques à deux heures après la my-nuit , & tant que dura ledit combat , firent tousiours ainsi , sur le soir ou l'aprèsdiner iusques qu'il estoit heure de combattre.

La Dame de Sandricourt estoit tres-ioyeuse de voir les bonnes chieres qui se faisoient en sa maison ; & aussi estoient Messieurs ses enfans , & estoient tant , Iuges , Dames & Damoiselles , & Gentils-hommes , chacun tres-bien logé en sadite maison , & chambres & salles , tres-bien tendues & accoustrées , Aussi pareillement le Seigneur de Chastillon avec sa bande , auoit esté tres-bien logé & festoyé en la maison de Madame de Mousseures ; & estoit tres-ioyeuse ladite Dame de les y voir.

*Et pour connoistre les noms de Messieurs les Iuges
de ce present Pas, sont icy deffous
nommez.*

ET PREMIEREMENT.



CONSEIGNEUR de la Roche-Guyon.
Monseigneur de Montmorency.
Monseigneur le Bailly de Gisors.
Monseigneur le Bailly de Senlis.
Monseigneur du Belley.
Ambroise de Villiers, Seigneur de Vallerengouart.

Lesquels Seigneurs Iuges deffusdits s'y porterent tres-honne-
stement sans faire tort à nul, mais garderent le droit d'un cha-
cun, & grand peine & trauail y prenoient chacun iour à faire
seruice aufdits Gentils-hommes tenans le Pas, & chacun selon
ce qu'ils veoient estre à faire. Et par leur bonne conduite du-
rant ledit combat n'y eut vne seule noise & question entre per-
sonne du monde, que fut grande chose entre tant de Gentils-
hommes, & tant de gens, & de tant de sortes qu'il y en auoit,
& en est honneur merueilleusement grand, tant esdits Che-
ualiers tenans le Pas, que autres Gentils-hommes là sur-
uenans; Et en sont lesdits Gentils-hommes, tant de dedans
que de dehors, merueilleusement tenus à Dieu du grand hon-
neur qu'ils y ont eu.

*S'ensuiuent les noms des Dames & Damoiselles tant de France,
que de Normandie, & autres Pais.*

ET PREMIEREMENT DE FRANCE.



ADAME de Montmorency.
Madamoiselle de Fosseuse.
Madame de Sandricourt.
Madame de Mousseures.
Madamoiselle du Bellay.

Madamoifelle de Frouuille.

Madamoifelle de Thun.

Madamoifelle de S. Circ.

*S'ensuiuent les noms des Dames & Damoiselles
de Normandie.*

E T P R E M I E R E M E N T.

A D A M E du Home.

M A D A M E de Tellan.

Madamoifelle d'Ennebaut.

Madamoifelle de Monterolier.

Madamoifelle de Mefy.

Madamoifelle de Bonnetot.

Et estoient lesdites Dames & Damoiselles si honnestement & richement habillées, que chacun noble homme deuoit auoir couraige, & prendre plaisir de faire quelque chose pour l'amour d'elles.

Aussi audit Chasteau de Sandricourt, auoit Medecins, Apothicaires, pour ayder ceux qui en auoient mestier, tout aux despens desdits Cheualiers tenans le Pas.

Et si y auoit armuriers, selliers, plumaciers, cousturiers, & toutes gens de mestier, tous beuans & mangeans audit Chasteau de Sandricourt, & durans lesdits huit iours y a eu ordinairement beuans & mangeans audit Chasteau de Sandricourt, ou dehors, tant de ceux de dedans que des suruenans, de dix-huit cens à deux mille personnes; car chacun y estoit défrayé de quelque part qu'il y vinst, & depuis le matin iusques à la my-nuit ne bougeoient les tables d'estre seruies de toutes viandes exquisés en vingt-cinq ou trente parts dudit Chasteau, & à toute heure que chacun vouloit; ypocras, blanc & clairot n'estoit point refusé, ne gelées de toutes les sortes qu'on peut faire; Et si auoient les Iuges & Dames leurs chambres à part, là où estoient seruis ainsi qu'ils le sçauoient demander, & tout aux despens desdits Cheualiers tenans le Pas, & s'est monté ladite despence pour iour de quatre à cinq cens francs. Parquoy considéré tout ce qui a esté fait pour le Pas cy-deuant

uant par lesdits Cheualiers & Escuyers qui ont soustenu le faiz des armes par cy-deuant declarez, me semble que ce leur est vn tres-grand honneur d'auoir soustenu lesdits faits, les iours dessusdits, contre quarante nobles hommes, lesquels nobles hommes ont fait cet honneur ausdits Cheualiers tenans le Pas cy-deuant nommez: Et me semble que depuis le temps du Roy Artus dont est encore à present memoire, qui fut commandeur de la Table Ronde, dont il y auoit de si nobles Cheualiers, dont est memoire à present, & sera à tousiours; comme de Messire Lancelot du Lac, Messire Gauvain, Messire Tristan de Leonnois, Messire Palamedes, qui tous jadis estoient de la Table Ronde; puis bien dire qu'on n'a point veü ne leü en Histoire quelconque, que depuis ce temps-là se soit fait pour l'amour des Dames, Pas, Ioustes Tournois, ne Behours, qui se doiuent tant approchier de l'exercice d'armes, que fait le Pas de Sandricourt, ne au plus près des faits desdits Cheualiers de la Table Ronde; & m'est aduis que tous nobles hommes pleins de vertu, tant de ce Royaume de France, que d'autres pais & Royaumes Chrestiens, doiuent estre dolens & marris de ce qu'ils n'ont veü lesdites armes qui se sont faites audit Chasteau de Sandricourt: & puis bien dire que la raison y est; car lesdits Cheualiers tenans le Pas, ont combatu contre les suruenans de dehors à la Barriere perilleuse, à pied par trois fois, ce que ne deuoient faire ainsi que portoient leurs articles, & n'y deuoient combatre que vne fois: mais par la grande noblesse de quoy leurs cœurs estoient pleins, n'eussent refusez nuls Cheualiers de quelque part qu'ils y fussent sçeu venir: Semblablement ont combatu lesdits Cheualiers tenans le Pas au Carrefour tenebreux, à la foule par trois fois, ce qu'ils ne deuoient pas faire, ainsi que leurs articles portoient. Et de là vindrent au champ de l'Espine, montez & armez, la lance au poing, l'espée au costé; & ont combatu lesdits Cheualiers tenans le Pas seuls à seuls contre tous ceux qui y sont venus de dehors, comme plus à plein il est declare par cy-deuant.

Et le dernier iour sont allez lesdits Cheualiers errans en la Forest desuoyable, & y ont combatu tous Cheualiers qui y sont venus chercher leurs aduantes, pour tousiours entretenir l'exercice d'armes, & estoient tenus de venir prendre lances & espées au Pin vert, qui est deuant ledit Chasteau de Sandricourt, là où autrefois ont esté trouuez nobles hommes cher-

170 **Le vray Theatre d'Honneur**

chans leurs aduantes; & veut l'on dire que les Cheualiers de la Table Ronde y venoient jadis chercher les leurs. Dieu veuille par sa grace donner vouloir & courage à tous nobles hommes de tousiours montrer le bon & haut vouloir, qui doit estre logé au cœur de noblesse.

